

**ACTE CONTRESIGNE PAR AVOCATS CONSTATANT UN ACCORD ISSU DE PROCEDURE PARTICIPATIVE**

(Article 2062 à 2067 du code civil, Article 1555-1 du code de procédure civile)

**Entre :**

Monsieur / Madame PRENOMS NOM né(e) le DATE DE NAISSANCE à LIEU DE NAISSANCE, de nationalité NATIONALITE, exerçant la profession de PROFESSION, demeurant ADRESSE[[1]](#footnote-1)

**Assisté de Maître X, Avocat au Barreau de , demeurant , tel,**

***D’une part***

**ET**

Monsieur / Madame PRENOMS NOM né(e) le DATE DE NAISSANCE à LIEU DE NAISSANCE, de nationalité NATIONALITE, exerçant la profession de PROFESSION, demeurant ADRESSE[[2]](#footnote-2)

**Assistée de Maître Y, Avocat au Barreau de , demeurant, tel,**

***D’autre part***

**Il est rappelé ce qui suit :**

Madame / Monsieur NOM et Madame / Monsieur NOM, assistés de leurs avocats, ont signé une convention de procédure participative en date du (DATE) ayant pour objet d’œuvrer conjointement et de bonne foi à la résolution de leur différend, conformément aux articles 2062 du code civil et 1544 du code de procédure civile.

Au terme de la convention de procédure participative, elles sont parvenues à un accord qu’il convient de constater par acte contresigné par avocats en application de l’article 1555-1 du code de procédure civile aux fins d’homologation par le Tribunal.

Pour satisfaire aux dispositions de l’article 1555-1 du code de procédure civile, les parties énoncent ici de manière détaillée les éléments ayant permis la conclusion de cet accord :

*(Rappeler le nombre de réunions amiables, les pièces échangées, s’il en a été établis, les actes contresignés par avocats établis en application de l’article 1546-3 du code de procédure civile, …)*

**LES PARTIES ONT CONVENU CE QUI SUIT :**

*(Préciser sur quels éléments les parties ont trouvé une solution amiable à chacun des termes du différend, et rédiger les termes de l’accord)*

Article 1 :

XXX

Article 2 :

XXX

**APPOSITION DE LA FORMULE EXECUTOIRE:**

En application des articles 1568 et suivants du Code de Procédure Civile, il est convenu que la partie la plus diligente ou l’ensemble des parties, sollicitera l’enregistrement du présent acte, et l’apposition de la formule exécutoire, par requête au greffe de la juridiction compétente dont dépend son domicile.

**INFORMATIONS ET CONSEILS DES PARTIES DANS LE CADRE DE L’ACTE CONTRESIGNE PAR AVOCATS – SIGNATURES ET EXEMPLAIRES**

Maître X, Conseil de **Madame/ Monsieur** NOM et Maître Y, Conseil de **Madame/ Monsieur** NOM , après avoir donné lecture de cet acte aux parties et recueilli leurs signatures sur ledit acte, à la date mentionnée ci-après, le contresignent, avec l’accord des parties. Conformément à l’article 1374 du code civil ces contreseings attestent que chacun d’eux a pleinement éclairé la partie qu’il conseille sur les conséquences juridiques de cet acte, ce que les parties reconnaissent, chacune pour ce qui la concerne.

Il est dès lors fait pleine foi de l’écriture et de la signature des parties tant à leur égard qu’à celui de leurs héritiers ou ayants cause. La procédure de faux est applicable.

Chacun des avocats contresignataires de cet acte a personnellement vérifié l’identité et la capacité des signataires.

Le présent acte, contresigné par avocats est établi en …. (*Autant d'exemplaires que de parties et d'avocats plus un*) exemplaires plus un,

Un exemplaire de la présente convention est remis à chaque signataire ainsi qu’au Greffe de la Juridiction saisie.

Fait à XXX

Le XXX

En XXX exemplaires

Fait en XXX exemplaires originaux à XXX,

|  |  |
| --- | --- |
| **Madame/ Monsieur NOM** Une image contenant objet  Description générée automatiquement  | **Madame/ Monsieur NOM** |
| **Me X****Avocat** | **Me Y****Avocat** |

1. Si personne morale, indiquer: Forme dénomination siège social de la personne morale, et la mention « prise en la personne de son…… (désigner l’organe représentant légalement la personne morale) [↑](#footnote-ref-1)
2. Même remarque que ci-dessus [↑](#footnote-ref-2)